



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° • 56-2021-139**

PUBLIÉ LE 6 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

BRET 12 -Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes - DISP / Secretariat de direction

- 56-2021-12-03-00001 - Délégation de signature de madame HANICOT DISP de Rennes du 3 décembre 2021 à monsieur KAPINSKI (1 page)

Page 3

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
BRETAGNE-NORMANDIE-PAYS DE LOIRE

**Arrêté du 3 décembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Loïc KAPINSKI
en qualité de Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation du MORBIHAN**

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n°2016-1877 du 27 décembre 2016 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018

Vu l'arrêté du 28 octobre 2021 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 11 octobre 2019 de nomination, dans le cadre d'un détachement, de Monsieur Loïc KAPINSKI à compter du 1^{er} septembre 2019 en qualité de Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation du Morbihan

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 1^{er} décembre 2021 de prise en charge, dans le cadre d'un détachement, de Monsieur Thibault GAMA à compter du 1^{er} décembre 2021 en qualité d'Adjoint au Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation du Morbihan

Arrêté:

Article 1^{er} :

Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature à Monsieur Loïc KAPINSKI, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation du Morbihan, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Morbihan, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au service pénitentiaire d'insertion et de probation du Morbihan, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Loïc KAPINSKI, délégation de signature est donnée à Monsieur Thibault GAMA Adjoint au Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation du Morbihan,

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Morbihan.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2021

La Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Rennes

Marie-Line HANICOT

